

MOBILITÉ : DEUX NOUVEAUX SERVICES À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

En lançant en 2017 le Plan de Déplacements du Cotentin, la Communauté d'agglomération s'est fixée un cap pour répondre à plusieurs objectifs réglementaires comme la réduction de l'usage de la voiture ou encore l'amélioration des connexions entre la ville centre et les communes rurales.

A partir du 1^{er} juillet, l'agglomération lance plusieurs nouveaux services pour élargir l'offre de transports et favoriser la mobilité des habitants sur l'ensemble du territoire.

Transport à la Demande (TàD)- Pôle de Proximité de la Saire

Pendant 6 mois, les habitants du Pôle de Proximité de la Saire pourront profiter d'un nouveau service expérimental de Transport à la Demande (TàD). Objectif de ce dispositif : palier les problèmes de mobilité dans les zones à faible densité

de population, où la mise en place d'une ligne régulière peut s'avérer coûteuse et peu adaptée à la demande. Complémentaire aux lignes interurbaines ce service proposera un trajet qui s'adaptera au mieux aux besoins de mobilité des habitants.

Le principe est simple, les habitants de Bretteville, Digosville ou du Mesnil-au Val pourront réserver leur trajet quelques jours ou même une heure à l'avance depuis l'application dédiée (La Saire TaD), le site internet ou le standard de Zéphir.

La navette reliera les points d'arrêts suivants :

Le Mesnil au Val :

- La Feuillie
- Ecole Bourg

Bretteville-en-Saire :

- La Monteux
- Hameau Bernard-Grand Val
- La Plage-Aire de Covoiturage
- Saint-Germain

Digosville :

- Vierge Drouet
- La Ducrie-La Duponterie
- Hameau Giot-Croix Fresville
- Mairie de Digosville
- Douet Picot
- Petit Val-Fort de Digosville
- La Hougette de Bas

Tourlaville

- Becquet
- Becquet de Haut
- Collignon

- Val Canu
 - Ancienne mairie de Tourlaville
- Points de rabattement :
- La Place (ligne 3)
 - Northeim (ligne 3)
 - Collège Diderot (ligne 8)

Ce service leur permettra de rallier Tourlaville et le réseau urbain au tarif en vigueur. Pour les habitants de Cherbourg-en-Cotentin, ces navettes permettront également de prolonger leur trajet jusqu'à la côte de Bretteville-en-Saire. Ce dispositif innovant, permet à l'agglomération de tester un système de transport plus souple qui pourrait ensuite être étendu à d'autres bassins de mobilité du territoire.

PRATIQUE :

Horaires :

Du lundi au samedi de 8h30h à 19h30

Réservations et informations :

- Sur internet : zephirbus.com
- Par téléphone : 0 810 810 050
- Sur application smartphone : La Saire TaD

Une navette gratuite en centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin

Jusqu'au 21 septembre, une navette électrique effectuera des liaisons entre La Cité de la Mer et le centre-ville. L'agglomération souhaite ainsi répondre aux besoins des touristes ou croisiéristes et inciter les habitants venant de la périphérie à stationner leurs véhicules aux abords de La Cité de la Mer avant de se rendre dans le centre-ville. Ce nouveau mode de transport gratuit et complémentaire des lignes urbaines classiques permettra d'améliorer la desserte du cœur de ville et de ses commerces.

Pouvant transporter une vingtaine de personnes, cette navette desservira toutes les 15 minutes les arrêts suivants :

- La Cité de la Mer
- L'embarcadère
- L'avant-port.
- Le quai Lawton Collins
- L'office de tourisme
- La Place de Gaulle
- La rue Albert Mahieu
- La Place de la Fontaine
- Passage Digard
- Hôtel de ville
- La Basilique de la Trinité
- Le Quai de Caligny

Pour plus de facilité, les usagers pourront géolocaliser le véhicule pour suivre son parcours en temps réel via l'application Pysae.

Avec cette expérimentation, l'agglomération souhaite évaluer le potentiel d'une telle ligne. Si les résultats sont probants, ce service pourrait, à terme, être intégré au réseau urbain.

PRATIQUE :

Horaire :

Du lundi au samedi de 10h à 20h (sauf le jeudi où le service s'arrêtera à 17h en raison des animations sur le quai de Caligny)

Réservations et informations :

- Sur internet : zephirbus.com.
- Sur application smartphone : Pysae.